

# Circonscription de MAROMME

Maromme, le 09/09/2022

**Valérie FIEFFE**  
Inspectrice de l'Éducation nationale  
Chargée de la mission Éducation Prioritaire

à  
Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs d'école  
Mesdames, Messieurs les professeurs des écoles  
Mesdames, Messieurs les membres du Pôle Ressource

*Cette note est téléchargeable sur notre site internet.  
Le directeur d'école veillera à ce que chaque enseignant sous sa responsabilité (dont membres des RASED, brigades, ZIL...) ait connaissance des notes de services mises en ligne en cours d'année, notamment en les présentant lors des conseils des maîtres.*

**NOTE de circonscription N°1  
Septembre 2022**  
*Rentrée scolaire 2022-2023  
synthèse réunion du 7/09/2022*

L'équipe de circonscription souhaite à tous une excellente rentrée scolaire. Bienvenue en particulier à celles et ceux qui rejoignent la circonscription de Maromme.

Cette note de rentrée apporte des précisions sur le fonctionnement administratif et pédagogique de la circonscription. Elle résume les éléments présentés lors de la réunion des directeurs et directrices, le mercredi 7 septembre 2022

## 1. PRESENTATION GENERALE

### ● Changements au niveau de la DSDEN

- Monsieur le DASEN, Olivier WAMBECKE, a obtenu une mutation. Dans l'attente d'une nomination, Madame BOUHELIER, secrétaire générale assure l'intérim.
- Monsieur le DAASEN, Mickael DECOOL, a obtenu une mutation. Monsieur Benoit ROGER lui succède.
- Monsieur le A-DASEN en charge du 1<sup>er</sup> degré Serge FREULET a fait valoir ses droits à la retraite. Monsieur Jérôme PAILLETTE lui succède.
- Monsieur Eric MOREL, Directeur Référent, a également fait valoir ses droits à la retraite. Madame Magali BRIANCON sera la nouvelle Directrice Référente.

### ● Changement dans l'équipe de circonscription

- Madame Catherine JARLANT devient la nouvelle secrétaire.

<b>HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT</b> <i>Répondeur sur le temps midi et si URGENCE utilisation portable IEN/CPC</i>	8H - 12h30 13h30 – 17h00 Le Mercredi : 8h-12h30
---	---

- Madame Tiffany HERNY a obtenu le poste de 3<sup>ème</sup> CPC de la circonscription.
- Monsieur Willy DECAMPS succède à Madame Laurence TASSUS aux missions d'ERUN.

IEN	Valérie FIEFFE	
-----	----------------	--

## Circonscription de MAROMME

Secrétaire de circonscription	Catherine JARLANT	
CPC	Isabelle DIEULLE	<i>Voir organigramme pour la répartition des dossiers</i>
	Christelle MONTORO	
	Tiffany HERNY	
ERUN	Willy DECAMPS	<i>lundi et vendredi en circonscription</i>
Coordonnatrices Éducation Prioritaire	Marie Pierre DESCHAMPS	<i>REP Alain – Lundi et Vendredi (+ REP Claudel, Rouen Centre)</i>
	Christelle NICOLE	<i>REP Diderot et Léger</i>
Coordonnateur PIAL	Stéphane MONTORO	<i>En circonscription le lundi, en attente d'une possibilité complémentaire</i>
CPEM	Jean Charles BUSSY	<i>Voir document spécifique</i>
CPAV	Christine RICHARD	<i>Voir document spécifique</i>

### ● La circonscription en quelques chiffres

Une particularité : une circonscription positionnée sur 2 rives.

- ⇒ 36 ECOLES PUBLIQUES, 36 directeurs et directrices (Cf tableau sur site de circonscription)
- ⇒ 2 ECOLES PRIVEES
- ⇒ 4 secteurs de collège dont 3 situés en REP
- ⇒ Une circonscription à 50% Éducation Prioritaire avec :
  - Plus de 310 enseignants
  - Plus de 5000 élèves

### ● Présentation des nouvelles directrices :

<p><b>MAROMME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Julie Montandreaux, EM DELBOS</li> <li>- Mme Sarah Eiselé, EE DELBOS (FF)</li> </ul> <p><b>DEVILLE LES ROUEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Virginie D'Agostin, EM Crétaux</li> </ul> <p><b>NOTRE DAME DE BONDEVILLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Picavet, EE André Marie (intérim)</li> </ul>	<p><b>PETIT QUEVILLY</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Pommereaux, EP Sasaki</li> <li>- Mme Da Costa, EE Joliot Curie (FF)</li> <li>- Mme Bessière Goubert, EM G. Philippe (FF)</li> <li>- Mme Baklouti, EE Wallon (FF)</li> </ul>
---	---

● Échanges sur les missions du directeur et la loi RILHAC, LOI n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537507>

- Organisation de services des enseignants du 1<sup>er</sup> degré et répartition des 108 heures => Une proposition de tableau est à disposition sur le site de la circonscription
- La question des APC pour les directeurs est à retrouver dans le texte de la loi à l'article 2, les décrets

d'application sont attendus « VI.-Le directeur administre l'école et en pilote le projet pédagogique. Il est membre de droit du conseil école-collège mentionné à l'article L. 401-4. Il ne participe pas aux activités pédagogiques complémentaires de son école, sauf s'il le souhaite ».

- Échanges autour de :

\* la question des relations et communication interne et externe, en particulier avec les familles

\* les attributions des services civiques : critères de priorisation de l'IEN demandés en juin. Toutes les écoles ayant fait une demande sont retenues. Annonce à la rentrée du contingent attribué par académie/département/circonscription et des modalités de mise en œuvre directement aux écoles. Le recrutement est du ressort des directeurs.

## 2. POINT ADMINISTRATIF : Correspondance et communication avec la circonscription

**Le site de circonscription :** <http://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/> est une modalité de communication incontournable : une fréquentation régulière est recommandée. La communication par le site permet ainsi de limiter les envois de courriels. Chaque école par le biais de son adresse académique reçoit un courriel automatique regroupant les nouveaux articles publiés. Cette information est à communiquer à tous les enseignants. Ceux-ci peuvent également s'abonner à cette « newsletter ».

**Un compte twitter :** @IENMaromme

### La communication par courrier électronique :

- Utilisation de l'adresse professionnelle en @ac-normandie.fr uniquement

- Le format numérique sera privilégié dans l'envoi des courriers

- Consulter régulièrement le webmail académique

- Veiller à une bonne gestion des courriels

=> Bien cibler 2 éléments : **SUJET** (objet) – **LE DESTINATAIRE**

=> Penser à séparer les informations, faire un mail par sujet.

**Le mail de la circonscription est celui du secrétariat de la circonscription.** Mme JARLANT gère cette boîte. Elle concerne prioritairement tous les envois administratifs : congés maladie, demandes autorisations d'absence, grève....

TEI	<u>Envoi direct à l'IEN</u> et copie à la circonscription	Etre précis dans le SUJET du mail : TEI - ECOLE X - Prénom Initiale Nom de l'enfant
Fait établissement	Seul le directeur le remplit. Signalement à l'IEN et à la circonscription, le plus rapidement possible	
Fiche SST dématérialisée et cahier à l'école	Notification automatique vers la circonscription et à l'assistant de prévention	Fait partie du registre Santé, sécurité au travail réservé aux usagers de l'école Visé par l'IEN et envoyé à la DSDEN →réponse

- **Importance du respect de la chaîne de communication hiérarchique** => DIRECTEURS => IEN

Tout courrier à destination de la Direction Académique doit être envoyé sous couvert de l'IEN qui transmettra.

### Congés et demande d'autorisations d'absence

Attention :

- Aux délais réglementaires et aux compétences DASEN ou IEN. Notamment, la question des

déplacements hors département (Cf. Tableau des autorisations d'absence : Note de la DSDEN du 15 octobre 2021).

- **Utiliser les bons formulaires.** Vous pouvez les trouver sur le site de la circonscription

<http://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article6>

- Vigilance à avoir sur le nom de famille pour « garde d'enfant ». Bien préciser pour la secrétaire le nom de l'enseignant concerné, quand le parent et l'enfant ne porte pas le même nom de famille.

- Les documents concernant les congés maladie et demande de prolongation (feuille de demande de l'IA, avec visa du directeur.rice + certificat médical ou arrêt de travail) doivent parvenir au secrétariat de circonscription uniquement par courrier dans les délais légaux (48h)

- En cas d'urgence, il est nécessaire de contacter le secrétariat par téléphone avant de confirmer par écrit.

Toutes les autres demandes donnent lieu à une autorisation préalable qu'il convient de solliciter au plus tard 72 heures en amont de l'absence prévue (les demandes présentées trop tardivement seront refusées). Le motif sera clairement précisé (lettre jointe en complément si nécessaire et pièces justificatives, horaires précis). Si un déplacement est nécessaire, il est indispensable de préciser s'il aura lieu hors département ou non ).

Au regard des moyens de remplacement disponibles et compte tenu des nécessités du service dû aux élèves, ces autorisations ne seront qu'exceptionnellement accordées et pourront l'être avec retenue de traitement.

**Gestion des absences et remplacements** (dossier Madame JARLANT) : informer le plus tôt possible

- Comment ? **par téléphone** sur répondeur (n'importe quelle heure)

- Qui ? **le directeur** (donner si besoin des informations essentielles : nom de l'enseignant/niveau de classe / nombre d'élèves dans la classe / et le cas échéant, nombre d'absents impératifs de l'école sorties etc ...

⇒ Compréhension et solidarité sont de mise

⇒ ATTENTION à penser à bien envoyer le justificatif. ⇒ Difficultés l'année passée sur ce sujet.

Ne pas omettre de laisser à disposition du titulaire remplaçant qui effectue la suppléance toutes les indications nécessaires au bon fonctionnement de la classe et du cycle afin de faciliter sa tâche. L'utilisation d'un QR code peut être une bonne idée (vu sur compte : @bolle\_besancon)

### 3. POINT PEDAGOGIQUE

#### A. La rentrée 2022

- **Circulaire de rentrée** : publiée le 29 juin 2022, « **Une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être** ».

Une circulaire divisée en trois parties :

- **I. « une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux. »**

Rappel de l'importance de l'entrée dans les apprentissages dès l'école maternelle et la poursuite des actions visant à la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école élémentaire. Ce rappel est couplé au renforcement de la formation avec la poursuite des plans mathématiques et français.  
=> cf envoi en juin 2022 des personnes concernées par la formation en constellation.

- **II. « une école engagée pour l'égalité et la mixité ».**

Attention est à porter sur :

- La consolidation d'une école pleinement inclusive par le biais d'attentions particulières portées au quotidien à la relation aux familles

## Circonscription de MAROMME

Un document a été conçu par le RASED, il sera présenté lors de vos premières réunions.

=> Importance d'organiser une réunion avec les parents dans la première quinzaine de septembre. Penser notamment à présenter les élections des délégués de parents : [la-representation-des-parents-d-eleves](#)

- La lutte contre les assignations sociales et territoriales

En ce qui concerne notre circonscription, une attention particulière pour les écoles en Éducation Prioritaire est à rappeler aux enseignants. Le référentiel EP doit être connu de tous les acteurs ainsi que le projet de réseau élaboré, travail mené collectivement depuis 2 ans.

Intervention de Marie-Pierre Deschamps et Christelle Nicole : le coordonnateur de réseau est un facilitateur, informer les coordonnatrices si vous souhaitez une présentation de leur rôle et de leurs missions lors d'un temps dédié durant un conseil des maîtres. Importance du pilotage des classes dédoublées, une formation spécifique sera proposée au directeur.

### III. « Une école engagée pour le bien-être des élèves. »

Promotion d'une école fondée sur le respect de l'autre avec un point important porté à la lutte contre le harcèlement.

Le plan de formation départementale (cf document juin 2022) prévoit la mise en place de la formation dédiée au programme **PHARE** (Plan de prévention du harcèlement [phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole](#)) Lien pour plus d'information sur le prix non au harcèlement : [prix-non-au-harcèlement](#). La déclinaison en circonscription est programmée. Les écoles concernées pour l'année 1 seront informées directement.

Enfin et pour terminer cette circulaire une attention particulière, de manière systémique, doit être portée à la santé mentale des élèves, à l'éducation artistique et culturelle (Application ADAGE à compléter, la référente de ce dossier pour la circonscription est Mme Richard) et à la pratique sportive via les 30' d'activité physique quotidienne obligatoire à partir de cette rentrée.

Une attention particulière est également portée sur le bien-être des personnels, un guide académique a été réalisé. Distribution d'un exemplaire papier à chaque directeur pour présentation en conseil des maîtres.

Rappel de l'existence de la **cellule d'écoute et de soutien** : Réseau PAS, dispositif MGEN qui s'adresse à tous les personnels de l'éducation **0 805 500 005**

- **Le protocole sanitaire (Lien sur [site de circonscription](#))** => Plus du tout de contact tracing pour l'éducation nationale. Dès qu'il y a un cas covid dans la classe, on informe les familles mais plus aucune attestation pour justifier l'absence des enseignants ou autres. La covid devient une maladie à forte contamination et donc bénéficie du droit commun.

=> Masques : le port du masque n'est plus exigé mais il peut être porté. L'éducation nationale a décidé de poursuivre la fourniture de 50 masques à ceux qu'ils le souhaitent. => distribution faite ce jour, communiquer si besoin complémentaire de masques inclusifs).

=> L'aération reste la mesure à préconiser (Dispositif d'achat des capteurs CO2 jusqu'au 31 décembre.) et garder une attention particulière pour le lavage des mains.

=> Rappel en réunion de rentrée aux parents d'élèves : ils jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ce que leur enfant ne se rende pas à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez leur enfant.

- **Le plan SANTE et SECURITE**: Intervention de C. Montoro, assistante de prévention de circonscription => Présentation rapide de ce qui est à disposition et envoi mail qui complétera le propos . Distribution d'un calendrier des actions à mener sur l'année ( PPMS, DUERP ...)

=> PPMS/DUER à mettre à jour avec rôles des nouveaux collègues et sur les écoles en rénovation et en construction

=> Exercice PPMS intrusion avant la TOUSSAINT

=> Exercice Incendie période 1

=> Date de formation des nouvelles directrices (vérification de MINA –test d’alerte) et des directeurs.rices qui le souhaitent : **jeudi 29 septembre** à 17h à la circonscription

#### - La continuité pédagogique

Comme l’année passée, toutes les écoles mettront en place un plan de continuité pédagogique dans l’hypothèse où la circulation particulièrement active du virus ou toute autre situation obligerait à prendre des mesures ciblées (fermeture ponctuelle).

=> L’objectif principal étant d’assurer la poursuite régulière des apprentissages pour tous les élèves quoi qu’il arrive. Envoyer à la circonscription et veiller bien à communiquer ces informations à minima lors de la réunion de rentrée avec les familles.

=> Lien internet pour retrouver le document « préparer son plan de continuité pédagogique » :

<https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

=> Les questions concernant les supports et ressources numériques sont à adresser à Willy DECAMPS

## B. LA FORMATION

#### - Guides fondamentaux pour l’enseignement :

13 guides ont été publiés par le ministère => certains ont été reçus en format papier directement dans les écoles, d’autres peuvent être distribués aux enseignants lors de formation, notamment aux nouveaux enseignants titulaire d’une classe dédoublée

Complément d’information sur : <https://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/>

ou directement <https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>

#### - Plan de Formation de circonscription :

Basé sur le plan départemental de formation, le plan s’articule autour de 3 axes :

Constellations français/mathématiques - Plan Phare/plan Sciences - Plan laïcité (cf diagramme)

=> Possibilité de faire remonter besoins de formation : en tant que Directeur et pour l’équipe (en entier ou en cycle complet), uniquement hors constellation.

**Spécificité des écoles du secteur JULES VERNE** : travail mené l’année dernière en partenariat avec l’ARS sur la santé. Des formations avec l’AROEVEN seront prévues pour cette année scolaire pour les directeurs.rices et des interventions dans les classes de CM2.

Les écoles de DEVILLE seront également concernées par les Évaluations d’Écoles – Une note départementale de cadrage va arriver à ce sujet. En attente de précisions du MEN.

FORMATION (par sectorisation Rouen droite) LE 21 SEPTEMBRE matin au RECTORAT 2-CANOPE

## C. Évaluations nationales : du 12 au 30 septembre 2022

CP et CE1	6ème
Les maîtres spécialisés, coordonnatrices et CPC viendront en appui.	Partenariat possible avec le collège de secteur et les PE de CM2 ( observation et aide à la passation)

<p>Les coordonnatrices, notamment pour les épreuves de fluence. Les interpeler également si besoin d'aide pour les rattrapage élèves absents</p> <p><u>Points de vigilance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la saisie des résultats, voir avec Willy DECAMPS pour toute question ou difficulté.</li> <li>- la communication des résultats</li> <li>- l'analyse des résultats en conseil de cycle et en réunion inter-cycles dans le cadre de la liaison GS-CP</li> </ul>	<p><u>Organisation en interne :</u> en fonction de possibilités du collège</p> <p>Inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Auprès des coordonnatrices REP / Hors REP (Alain/Diderot/Léger)</li> <li>- Auprès de C. Montoro, pour le secteur Jules Verne</li> </ul> <p><u>Point de vigilance :</u> Vigilance à porter sur la fluence quant à la bonne compréhension de la consigne.</p>
--	---

### D. UNE ECOLE INCLUSIVE

- Mise en place du **LIVRET DE PARCOURS INCLUSIF** (LPI). Lien : [le-livret-de-parcours-inclusif-lpi](#)

- **LE PIAL** : Intervention de Stéphane MONTORO, Coordonnateur du PIAL :

Le PIAL 1<sup>er</sup> degré de Maromme est un des deux plus importants PIAL du département. Quelques chiffres :

*Nombre AESH : 80 – Rive D Rive G ( 45 et 35)*

*Nombre enfants : environ 140*

- Comme dit à la réunion de juin, l'**accueil des personnels AESH** est essentiel. Entretien à programmer entre le directeur.rice/enseignants +AESH+ parents – au cours du mois de septembre. Objectifs : dialogue sur le début d'année, le projet de scolarité de l'enfant, les missions qui ont été ciblées pour l'AESH, etc.

- Clarté sur les **absences des AESH** : Communication au sein de l'école à définir. Les enseignants informent le Directeur de l'absence. Le directeur envoie un courriel à [coordopial1.maromme@ac-rouen.fr](mailto:coordopial1.maromme@ac-rouen.fr)

SUJET du mail : Absence AESH

Corps du mail : le nom de l'AESH et les dates de l'absence et motif

- Traçabilité des absences à garder sur toute l'année. Trouver un système en interne (registre d'appel ou autre registre?)

- Penser à prévenir quand un élève est pris en charge et qu'il est absent sur une longue durée : l'AESH est donc disponible et pourrait pallier à une absence d'une autre AESH

- Communication : utilisation messagerie académique et pas d'échange de portable AESH/famille

- Programmation d'une réunion de rencontre AESH-Pilote et coordonnateur du PIAL en octobre.

#### - Pôle ressource, RASED et ENSEIGNANTS REFERENTS

Une nouvelle organisation a été mise en place par l'ASH. Nous accueillons M. LINTOT Dimitri. Nous allons donc travailler avec 3 enseignants référent cette année.

Pierre Chédeville	Rive gauche
Hélène Adam	Rive droite sauf Déville Les Rouen
Dimitri Lintot	Déville Les Rouen

Les enseignants référents travaillent étroitement avec le coordonnateur PIAL, en particulier dans la connaissance du cadre des besoins du PPS de chaque enfant et les évolutions en termes de temps de scolarité ou d'aménagement.

Au niveau du RASED : un nouveau psychologue EN est arrivé. Il s'agit de M. RENAULD Pierre qui succède à Mme Leroux Béranger et reprend la même sectorisation (50 % Maromme et 50 % Bois-Guillaume).

## Circonscription de MAROMME

Suite aux opérations du mouvement, il manque un maître spécialisé pour la circonscription, nous allons donc devoir revoir les priorisations pour répondre aux besoins du terrain. Un diagnostic est mené sur la période 1 est contribuera aux priorités qui seront redéfinies pour la période 2. Concernant la gestion des élèves à besoins spécifiques : la référente complémentaire au RASED est Isabelle DIEULLE

Le pôle ressource s'est réuni le 31 août, une note de circonscription va vous parvenir.

### D. POINTS SPECIFIQUES

- **SORTIES SCOLAIRES** : Intervention de Tiffany HERNY en charge du dossier

=> Une vigilance est demandée quant aux délais à respecter ainsi qu'à l'anticipation des classes découvertes avec nécessité de faire passer des tests de validation d'activités aquatiques.

=> Sortie scolaire avec nuitées : les projets de l'année sont à faire connaître dès à présent. Il est essentiel de bien faire remonter la fiche projet pour validation de l'IEN

=> Les projets EPS sont à faire remonter à la référente EPS

=> 30mn APQ : Les kits vont bientôt parvenir aux écoles inscrites l'an dernier. Informations

complémentaires : <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

- **POINT NUMERIQUE** : Intervention de Willy DESCAMPS

=> Bascule des données numériques sur les écoles de Petit-Quevilly

=> Attention aux droits à l'image et captation audio des élèves (RGPD)

=> Bascule des messageries académiques se fera automatiquement

=> Charte d'utilisation pour les blogs (vigilance sur les blogs payants)

### E. Calendrier prochaines réunions.

- Accueil des **T0/T1/T2/T3** : **Judi 22 septembre** de 17h à 18h30 à l'inspection (feuille des différents noms et formations des débutants)

- Proposition de réunion (non obligatoire) pour les enseignants bénéficiant d'un PPCR pour la première fois : **mardi 20 septembre** 17h-18h à la circonscription.

Inscription préalable auprès du secrétariat.

- Réunion des **AESH** : **3 octobre (rive gauche)** et **4 octobre (rive droite)**, précisions ultérieurs sur les lieux et les horaires

*Je sais pouvoir compter sur votre engagement professionnel et attachement aux valeurs de la République. Vous pouvez compter sur l'équipe de circonscription et les membres du pôle ressource pour vous accompagner tout au long de l'année dans notre mission commune qui est la réussite de tous les élèves. Bonne rentrée et première période à tous et toutes,*

Valérie Fieffé

